

Centre Commercial O'Parinor
Opération « Fête des gens qu'on aime »
- Règlement Borne Jeu -

ARTICLE 1 : ORGANISATION

KLEPIERRE MANAGEMENT représentant le Fonds Marketing O'PARINOR dont le siège social est situé 26 BD DES CAPUCINES CS20062 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le SIRET 56210021401235, ci-après dénommé « l'Organisateur », propose un jeu gratuit sans obligation d'achat qui se déroule **le samedi 14 et le dimanche 15 juin 2025 au Centre Commercial O'PARINOR.**

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat, ouvert à toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine et visitant le Centre Commercial **O'PARINOR.**

ARTICLE 3 : MODALITÉS

Pour participer à la BORNE JEU, chaque participant procédera à l'inscription (Nom / Prénom / Code Postal / Email / Portable) sur la borne jeu de 11h à 18h assisté par l'hôtesse jeu.

Une seule participation par jour est possible pour la durée de l'opération soit du 14 au 15 juin 2025 (un gain peut être refusé à un gagnant ayant participé plusieurs fois). Le fait de participer à l'opération implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 4 : DOTATIONS & DÉSIGNATION DES BENEFICIAIRES

> 5 Pass' Famille pour le Parc France Miniature (soit 20 entrées) :

Un Pass' Famille vous donne **un accès au parc France Miniature** sur toute la saison 2025, chacun valable pour une seule famille (un Pass Famille = 4 entrées), qui pourra l'utiliser une fois au cours de la saison 2025, selon calendrier d'ouverture, jusqu'au 2 novembre 2025 (ci-après les « Billets »). Les Billets ne sont pas cumulables avec une autre promotion en cours. Si un Billet est remis à un enfant, celui-ci pourra bénéficier de l'entrée au Parc mais ne pourra pas prétendre au remboursement de la différence de prix existant entre le tarif d'entrée au Parc en vigueur pour un adulte et le tarif d'entrée au Parc en vigueur pour un enfant. On entend par « enfant » toute personne âgée de 3 à 11 ans inclus, et par « adulte » toute personne âgée d'au moins 12 ans.

> 250 enveloppes surprises contenant soit 1 Trousse de toilette, 1 Chargeur en bambou, 1 Tasse, 1 Gourde, 1 Sac Shopping ou 1 Porte-clés chargeurs.

Les cadeaux ne pourront être ni échangés, ni revendus, ni remboursés totalement ou partiellement, ni portés au crédit d'un compte. Ils ne pourront pas être remplacés en cas de perte ou de vol (ou à l'expiration de la période de validité, le 02 novembre 2025, pour les Pass' Famille France Miniature).

Les lots ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non-cessibles.

ARTICLE 5 : ACCES AU REGLEMENT

Les participants acceptent l'intégralité du présent règlement qui est accessible sur les pages du site du Centre Commercial <https://oparinor.klepierre.fr/> ou sur simple demande pendant toute la durée de l'opération par email à l'adresse : **contact.oparinor@klepierre.com**

ARTICLE 6 : REPORT OU ANNULATION DE L'OPERATION

En cas de nécessité, l'organisateur se réserve le droit d'interrompre, de reporter ou de proroger l'opération sans préavis. En cas de force majeure, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler, ou de modifier la nature des lots sans préavis. L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable, si, pour quelque cause que ce soit, l'opération devait être annulée ou reportée. Des additifs, ou des modifications nécessaires, à ce règlement peuvent être publiés avant ou pendant l'opération. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement, de même que tous les textes portant mention de l'opération, figurant sur le courrier postal et autres documents édités par le Centre Commercial **O'PARINOR**.

ARTICLE 7 : DONNEES PERSONNELLES

La transparence étant une valeur clé pour « L'organisatrice », elle accorde la plus grande importance au respect de votre vie privée et s'engage à respecter en ce sens les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et de la Loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur.

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant et enregistrées dans le cadre de ce concept vide-dressing sont nécessaires à l'attribution de la /des dotation(s).

Les participants communiquent à la société Organisatrice, sur la base de leur consentement, leurs données personnelles (nom / prénom / mail / numéro de téléphone et de manière plus générale toutes les coordonnées présentes sur le formulaire d'inscription et nécessaires à l'attribution de la dotation) qui seront traitées par cette dernière aux fins de contacter les bénéficiaires.

Ces données peuvent être communiquées au service marketing de la Société Organisatrice et/ ou à la Direction du Centre ainsi qu'à leurs prestataires techniques afin de réaliser le traitement considéré.

Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ni conservées à l'issue du Jeu, sauf à fin de preuve pour un délai maximum de six (6) mois suivant la date de clôture du Jeu.

En complétant le formulaire d'inscription, le participant accepte, sous réserve de l'exercice de son droit d'opposition dans les conditions définies ci-après, que ses données soient communiquées aux sous-traitants intervenant dans le cadre de l'organisation du jeu.

Nous (la société Organisatrice) pourrions transférer aussi les Données Personnelles que nous traitons, vers des pays situés hors de l'Espace Économique Européen (« EEE »), par exemple lorsque l'un de nos prestataires de services utilise du matériel ou fait appel à du personnel basé hors de l'EEE. Nous avons mis en place des garanties appropriées pour protéger votre vie privée, vos droits et libertés fondamentaux, et l'exercice de vos droits ; par exemple, nous mettons en place un niveau adéquat de protection des données, via des Clauses Contractuelles Types de l'Union Européenne basées sur les clauses types de la Commission Européenne.

Dans l'hypothèse où vos Données Personnelles sont transférées par nos soins vers un pays pour lequel il n'existe pas de décision d'adéquation en ce qui concerne la protection des données personnelles, nous nous engageons à mettre en place des garanties appropriées, en plus de l'adoption de Clauses Contractuelles Types, afin d'assurer la protection des données personnelles transférées. Les mesures adoptées à ce titre pourront être de nature contractuelle, organisationnelle ou technique.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données « RGPD » du 27 avril 2016, les participants pourront, à tout moment, accéder aux informations les concernant, s'opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, et s'opposer à leur communication à des tiers ou à leur utilisation à des fins commerciales, en écrivant par lettre simple à : Klepierre management, 26 rue des Capucines, 75009 Paris.

Le participant peut en cas de contestation former une réclamation auprès de la CNIL, dont le site Internet est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cnil.fr>

Le siège de la CNIL est situé 3, Place de Fontenoy 75007 Paris.

La société organisatrice a désigné un Délégué à la Protection des Données, que le participant pourra contacter à l'adresse suivante : kenza.achemaoui@externe.klepierre.com

ARTICLE 8 : DROITS DE PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Les marques et notamment la marque du Centre, les logos, les graphismes, les dessins, les photographies, les animations, les vidéos et les textes contenus sur le Jeu ou diffusés par le biais des affiches, bulletins de participations, visuels sur les outils digitaux, etc, de la société Organisatrice sont sa propriété exclusive ou de leurs titulaires respectifs et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de la Société organisatrice ou de ses partenaires, sous peine de poursuites judiciaires.

Le participant s'interdit notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit et à quelque titre que ce soit les éléments de l'opération.

ARTICLE 9 : LITIGES ET RESPONSABILITÉS

Les marques et notamment la marque du Centre, les logos, les graphismes, les dessins, les photographies, les animations, les vidéos et les textes contenus ou diffusés par le biais des affiches, bulletins de participations, visuels sur les outils digitaux, etc, de la société Organisatrice sont sa propriété exclusive ou de leurs titulaires respectifs et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de la Société organisatrice ou de ses partenaires, sous peine de poursuites judiciaires.

Le participant s'interdit notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit et à quelque titre que ce soit les éléments de l'opération.